

Bruno Latour

« Comment gouverner des territoires (naturels) en lutte ? »

29-31 Mai de 2015 à Nanterre-Amandiers: Paris Climat 2015: Make it work! 200 étudiants de Sciences Po et d'universités au-delà des frontières françaises et européennes se sont réunis pour une simulation de la 21^e Conférence sur les changements climatiques (COP21). L'idée, tout comme les méthodologies, ont été conceptualisées par Bruno Latour, anthropologue et philosophe des sciences, avec son équipe et partenaires. Les extraits suivants sont tirés du dernier chapitre de son nouveau livre *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique* qui remplace les anciens textes des Gifford Lectures¹. Le chapitre en question évoque les concepts qui ont défini l'approche de ces négociations et adresse les questions philosophiques à prendre en considération pour la COP21 réelle.

Apprendre à se réunir sans arbitre supérieur

(...) Il fallait surtout considérer comme irréalisable de confier aux seuls États-nations la tâche de résoudre les problèmes créés par leurs façons, très utopiques, en tout cas très peu terrestres, d'occuper leurs sols. Les frontières des États résolvent un problème qui date de quatre siècles afin, d'une part, d'imposer la paix entre des religions devenues folles et, d'autre part, d'assurer la prise illimitée de terres possédées jusque-là par d'autres collectifs. Quatre siècles plus tard, après l'expansion impériale, la colonisation, la décolonisation, la mondialisation, il n'y a plus rien de réaliste dans une assemblée de cent quatre-vingt-quinze États. Même s'ils parvenaient à s'entendre, tous les problèmes qui les assaillent leur échapperaient quand même, puisqu'ils se sont emberlificotés les uns dans les autres de la plus indémêlable façon, au point que tous ces problèmes sont devenus, comme on dit, *transversaux*.

Ah, direz-vous, mais, naturellement, c'est qu'il faut traiter tous ces problèmes de « manière globale »! Et pourtant, c'est à cette utopie-là qu'il faut refuser de céder. Malgré le mot « parties », les membres de la COP ne sont pas les parties d'un Tout supérieur qui permettrait de les unifier en leur attribuant à chacun un rôle, une fonction et des limites, mais

On ne peut plus laisser les États-nations occuper seuls la scène.

des parties, au sens diplomatique, dans une négociation qui ne peut débuter que parce qu'il n'y a justement *plus d'arbitre supérieur* – ni la force, ni le droit, ni la nature. Contre le déluge de bons sentiments qui accompagne trop souvent la question écologique, il fallait accepter de ne pas se réunir sous un principe supérieur commun. (...) Faisons la liste des principes supérieurs communs qu'ils [les étudiants] ont accepté de ne pas invo-

quer. Ils ont compris, premièrement, qu'il ne fallait pas compter sur le mirage d'un gouvernement mondial qui pourrait, par un miracle de coordination et de bonne gouvernance, attribuer à chacun sa part de CO₂ ou de compensation financière, sous peine de sanctions. (...)

Les minces procédures de la COP ne sont là ni pour préfigurer ce gouvernement mondial ni pour le remplacer, mais simplement pour ralentir, quand c'est possible, l'état de guerre. Mais, deuxièmement, il n'y a pas non plus de Nature globale capable, si seulement tout le monde se tournait vers elle, de faire taire tous les désaccords. On n'a pas encore vu un seul cas où l'appel aux Lois de la Nature aurait permis l'alignement *automatique* des intérêts. Troisièmement, la Science de la nature non plus n'a pas la capacité de mettre tout le monde d'accord. Même sans la pseudo-controverse montée par les climato-sceptiques, s'il y a une chose à laquelle il est toujours sain d'échapper, c'est à un gouvernement des

savants. L'unanimité n'est pas leur fort, et heureusement². (...)

Extension de la Conférence des parties aux non-humains

(...) Si je souligne certaines des innovations décisives qui ont été introduites, c'est parce que je suis convaincu qu'elles serviront dans l'avenir quand il faudra convoquer de véritables négociations de paix³. Première innovation, la plus radicale mais celle qui a semblé aller de soi : on ne peut plus laisser les États-nations occuper seuls la scène. C'est justement pour éviter cette utopie qu'il faut leur adjoindre des délégations non étatiques. Non plus parce qu'elles représenteraient des intérêts supérieurs à ceux de l'Humanité mais, tout simplement, parce que ce sont d'autres puissances, possédées par d'autres intérêts⁴, qui exercent sur les premiers une continuelle pression et qui forment par conséquent d'autres territoires, d'autres topoï.

Le point décisif, c'est que les délégations dont le nom rappelle d'anciens éléments dits de la « nature » – « Sol », « Océans », « Atmosphère », « Espèce en voie de disparition » – ne sont pas là pour naturaliser la discussion en rappelant aux humains les nécessités de leur « environnement », mais

afin de repolitiser la négociation, en empêchant des coalitions de se former trop vite sur le dos des autres. (...)

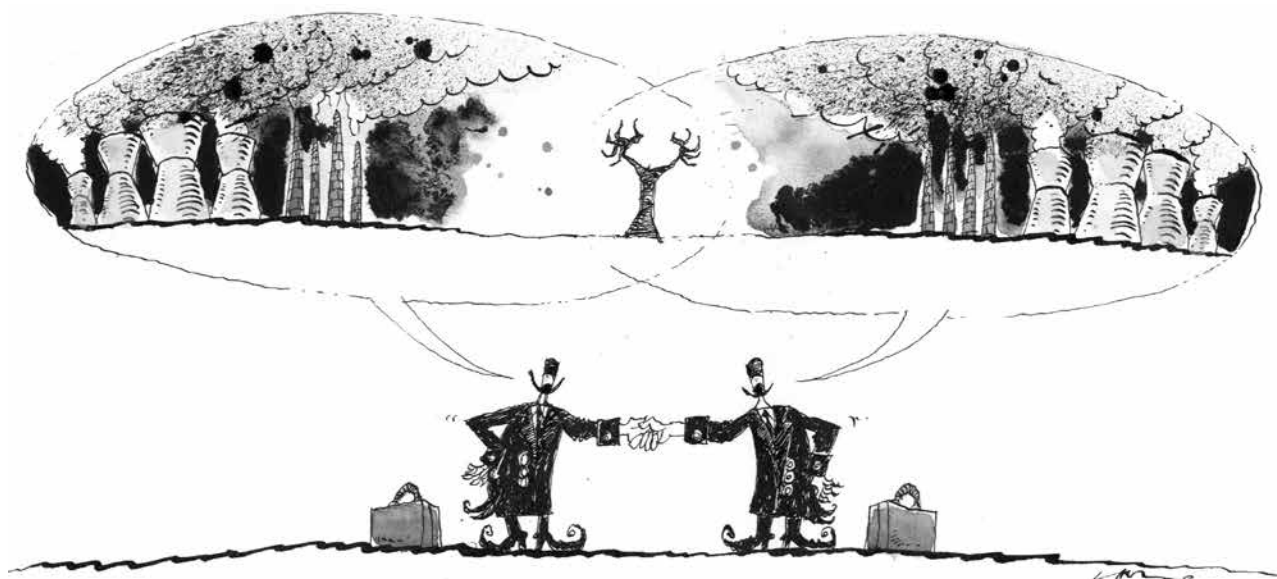
Tout change quand on donne aux puissances d'agir une figuration compatible avec celles d'autres puissances d'agir. Alors, la redistribution peut commencer. Si vous acceptez de définir le territoire, non pas comme un segment de cartes en deux dimensions, mais comme ce dont on dépend pour subsister, ce que l'on est capable d'explicitier ou de visualiser, ce que l'on est prêt à défendre, alors toute dramatisation, même fictive, des acteurs qui le composent modifiera la composition du scénario⁵.

Peu importe la figuration dont vous partez : ce qui compte, c'est la réactivité des parties prenantes. Si vous vous étonnez qu'on fasse parler « Forêt », alors il faut vous étonner aussi qu'un président parle comme représentant de « France ». Personne morale pour personne morale, chacune a beaucoup à dire et ne s'exprime que par une vertigineuse série d'indispensables truchements. S'il a fallu bien des décennies pour accepter que la définition de la démocratie comme volonté du peuple souverain corresponde, même vaguement, à une réalité, c'est par une fiction qu'il fallait commencer. (...)

Multiplication des parties prenantes

(...) Le pluralisme des délégations toutes égales en légitimité fait bien ressentir que les relations vont devenir enfin vraiment conflictuelles entre les manières différentes d'entrelacer les intérêts puisqu'il n'y a plus d'échappatoire. (...) Même si, dans le langage de la « gouvernance », le terme de « partie prenante » semble plutôt fade, il suffit, pour en retrouver la virulence, de souligner la partie, la part, la portion qu'il s'agit de prendre, et de se rappeler qu'il s'agit de l'arracher à ceux qui la tiennent. Si les parties prenantes se multiplient, il devient de plus en plus difficile de rester une partie-tenante ! (...)

Toutefois, la scène de conflit ainsi construite aurait été de peu d'intérêt si les concepteurs avaient limité les délégations non étatiques aux ci-devant objets « matériels ». On en serait inévitablement revenu à opposer les Humains et la Nature, en retombant dans le vieux dualisme Nature/Culture qui aurait paralysé toute la discussion. Il aurait été impossible de lutter contre lui – nous connaissons bien sa force – sans l'introduction de délégations non étatiques qui ne se définissent pas comme les héritières des anciens objets « matériels » enfin doués de la parole. D'où l'importance que les délégations « Villes »,



« Peuples Indigènes », ou « Organisations non-gouvernementales » viennent mettre leur grain de sel⁶. C'est alors qu'on commence à comprendre que ce qui est apporté par les délégations non étatiques n'est pas le « souci de la nature », mais une action corrosive contre la délimitation des territoires dont les pays continuent à se croire les dépositaires exclusifs. Si « Sols », « Atmosphère », ou « Océans » peuvent encore apparaître comme le cadre (ex-naturel) d'un gouvernement des hommes, la prétention de « Villes », « ONG », « Peuples Indigènes » à gouverner aussi, vient directement ronger la logique même de l'exercice du pouvoir, aussi bien que sa projection administrative sur une carte en deux dimensions.(...)



Tellus Mater, la déesse de la terre en mythologie romaine (Gaïa en mythologie grecque).
(CC BY Sailko 2.5)

Dessiner les zones critiques

(...) Contrairement à la vulgate, la fameuse tragédie des communs ne vient pas de l'impuissance des individus à oublier leurs intérêts égoïstes parce qu'ils seraient incapables de se consacrer longtemps au « bien de tous »⁷. La tragédie vient de la croyance récente que l'on ne peut calculer l'intérêt de l'individu – étatique, animal ou humain peu importe – que d'une seule façon, en le posant sur un territoire qui n'appartient qu'à lui et sur lequel il régnerait souverainement ; puis en renvoyant « à l'extérieur » ce qui ne doit pas être pris en compte. C'est la nouveauté autant que l'artificialité de ce type de calcul, que souligne bien le terme technique d'« externalisation » – synonyme exact de négligence calculée, et par conséquent d'irrégulation⁸. Pour retrouver le monde commun – et peut-être aussi le sens (du) commun –, la solution n'est pas de faire appel à la Totalité, qui de toute façon n'existe pas, mais d'apprendre à représenter différemment le territoire auquel on appartient. Ce qui permettra ensuite de modifier ce que l'on prétend défendre, au nom de l'égoïsme sacré. Il s'agit, au fond, d'internaliser les empiétements innombrables de ceux dont nous découvrons peu à peu combien nous en dépendons pour subsister. (...)

Ni l'eau, ni le sol, ni l'air, ni les vivants ne sont dans le temps ou dans l'espace de ceux qui en font le cadre de leur action. On connaît le débat, aussi ancien que l'idée même de géopolitique, sur l'exis-

tence ou non de « frontière naturelle » – le Rhin, l'Oural, ou le Rubicon. Après tout ce que nous avons fait subir à la (notion de) « nature », il va de soi que ce n'est plus ce genre de limite qui peut nous permettre de stabiliser les relations entre puissances d'agir. Reste toutefois à tracer leurs limites. Elles ne peuvent être dictées de l'extérieur simplement parce qu'elles auraient été « déterminées objectivement par les Lois de la Nature ». Ces limites doivent être ressenties, elles doivent être engendrées, elles doivent être découvertes, elles doivent être décidées de l'intérieur des peuples eux-mêmes. (...)

Tout se passe comme si chaque limite, chaque frontière, chaque borne, chaque empiétement, bref chaque boucle, devait être à la fois racontée collectivement, collectivement tracée, collectivement rejouée et ritualisée. Chacune de ces boucles enregistre les réactions inattendues de quelque agent extérieur qui vient compliquer l'action humaine. (...) Les Terrestres doivent sans cesse tracer et retracer les boucles par tous les moyens à leur disposition, comme si les anciennes distinctions entre l'instrumentation scientifique, l'émergence d'un public, les arts politiques, aussi bien que la définition de l'espace civique étaient en train de disparaître. Ces distinctions sont beaucoup moins importantes que cette forte injonction : faites en sorte qu'une boucle soit traçable et publiquement visible, sans quoi nous serons aveugles et démunis, sans aucun sol sur lequel nous établir⁹. Nous deviendrions des étrangers

dans notre propre pays. Tout se passe avec de telles boucles, comme si les fils de la tragédie n'étaient pas tissés seulement par les dieux olympiens de jadis, mais par toutes les puissances d'agir. ♦

1 Les extraits sont publiés avec l'accord de Bruno Latour. Les Gifford Lectures sont des cycles de conférences prestigieuses qui se tiennent dans les universités écossaises en vue d'être publiés sous la forme d'un livre.

2 C'est ce qui trouble les climato-sceptiques et qui devrait plutôt les rassurer : le cas est si rare qu'il faut le prendre pour le signal d'une situation en effet exceptionnelle. (...)

3 Je m'obstine depuis *Nous n'avons jamais été modernes*, 1991, à chercher la forme exacte et la faisabilité pratique de ce que j'appellais alors le « Parlement des choses ».

4 « Intérêt » doit-être compris comme une propriété générale des puissances d'agir qui se superposent et s'interpénètrent.

5 Michel Lussault, 2013, *L'Avènement du monde*. Bruno Latour, 2009, « La mondialisation fait-elle un monde habitable ? » in *Revue d'étude et de prospective* n° 2, pp. 9-18.

6 Certaines délégations étaient intermédiaires entre une définition géographique classique et une définition plurinationale, comme l'Arctique, le Sahara ou l'Amazonie. Ce qui correspond d'ailleurs peu ou prou à la réalité comme le montre François Gemenne, 2009, *Géopolitique du changement climatique*.

7 Elinor Ostrom, 2010, *La Gouvernance des biens communs*.

8 Michel Callon, 1999, « La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités ? » (...)

9 Comme ces bornes de tsunami qui marquaient les anciennes limites des cataclysmes passés et qui ont été ignorées ou oubliées (Martin Fackler, « Tsunami warnings, written in stone », 2011). (...)